



Le lac du Huit est maintenant confronté à des enjeux environnementaux importants. Le nombre élevé d'embarcations à moteur et le déplacement des sédiments ont contribué à l'augmentation des plantes envahissantes, et à la dégradation de la qualité de l'eau.

www.apelduhuit.com

Que vous soyez propriétaire, locataire ou visiteur, merci de faire votre part en appliquant ces simples consignes. Votre collaboration permettra de préserver cette richesse qu'est le lac du Huit.

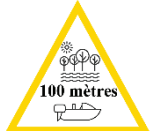
Pour réduire la propagation des plantes envahissantes



Avant la mise à l'eau, j'inspecte mon embarcation. Je la lave et vide la cale, le vivier et mes ballasts, le cas échéant. Je m'assure que l'hélice ne retient aucun résidu ou plante. Pour ce faire, je peux utiliser gratuitement la station de lavage au chalet des loisirs, au 1025, route du Lac-du-Huit.



Je ne navigue pas dans les zones interdites/myriophylle qui sont spécifiquement délimitées par des bouées.



Je ne navigue pas près des berges : je me promène à plus de 100 mètres du rivage, et pas entre les bouées et la rive.



Pour éviter de remuer le fond et de propager les plantes envahissantes, je relève le pied du moteur en approchant du quai ou du bord.

Pour éviter l'érosion et le déplacement des sédiments



J'évite de faire des vagues lors de mon approche du bord : le brassage des sédiments et l'érosion des berges occasionnés par les vagues, dégradent la qualité de l'eau. L'eau est donc moins oxygénée, ce qui favorise la prolifération des algues et la diminution des poissons.



Je pratique le *Surfboard* dans la zone profonde recommandée (voir la carte bathymétrique/zones profondes loin de la rive). Cette activité génère de très grosses vagues. Je remplis mes ballasts seulement lorsque nécessaire pour la pratique de mon activité et je les vide dès que possible.



Entre l'île et la presqu'île, je ralentis à moins de 10 km/h pour éviter les vagues. Ce faisant, j'assure aussi la sécurité des baigneurs qui sont à cet endroit. Je traverse cette zone très doucement et j'attends de m'en être passablement éloigné, avant d'accélérer.



APEL du Huit

Carte bathymétrique
www.apelduhuit.com/carte-bathymétrique-et-navigation

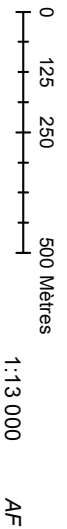
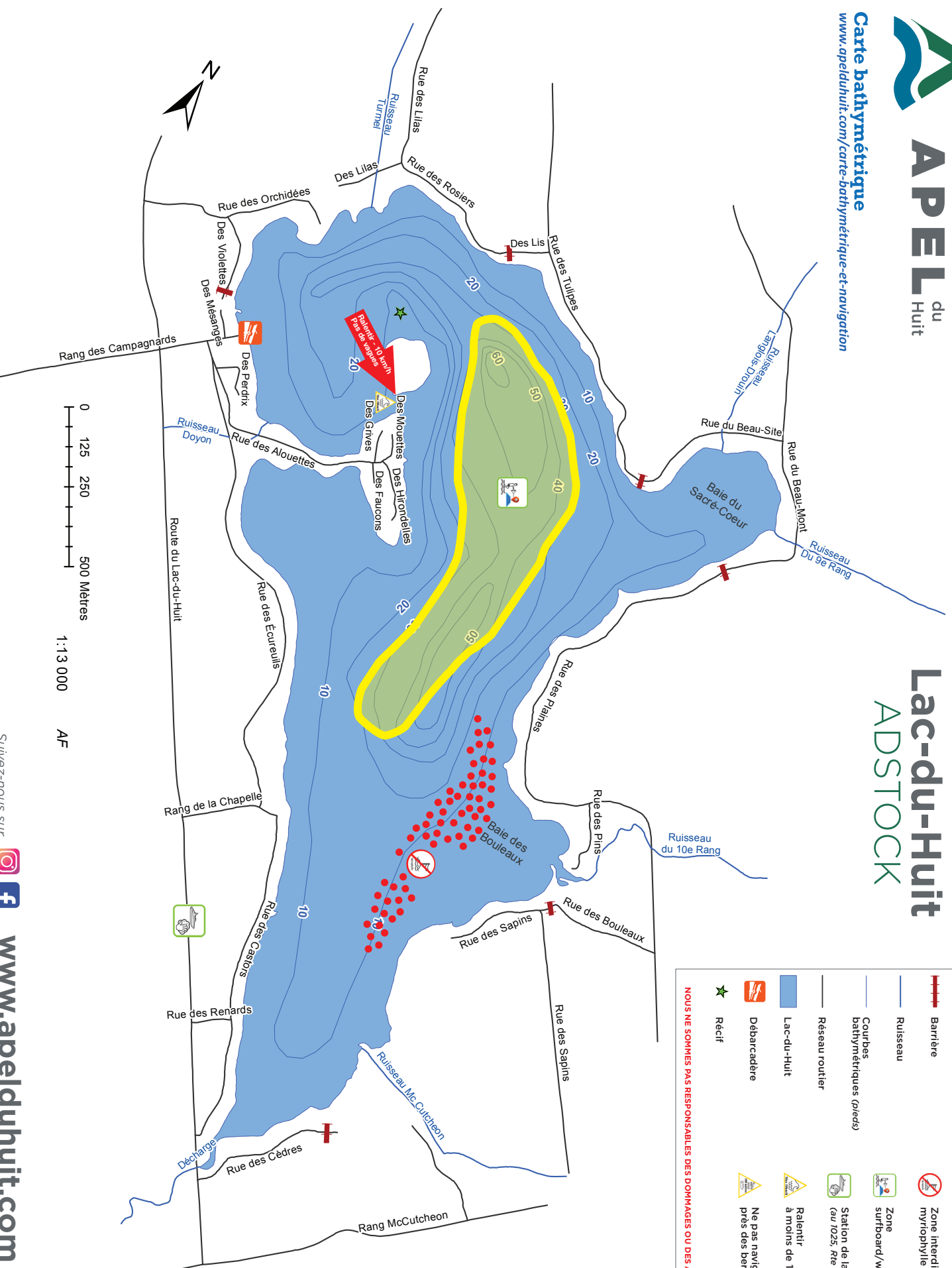
Lac-du-Huit

ADSTOCK

LÉGENDE

	Barrière		Zone interdite myriophylle
	Ruisseau		Zone surfboard/wakeboard
	Courbes bathymétriques (gueds)		Station de lavage (au 1025, Rue Lac-du-Huit)
	Réseau routier		Ralentir à moins de 10 km/h
	Lac-du-Huit		Ne pas naviguer près des berges
	Débarcadère		
	Récif		

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES OU DES ACCIDENTS



Suivez-nous sur...

www.apelduhuit.com



© Tous droits réservés APEL du Huit - 2021